

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE Séance du 10 Avril 2018
<u>Nombre de Conseillers :</u> En exercice : 37 Présents : 27 Absents : 4 Pouvoirs : 6 Votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0 N° CC 84/2018	<p>L'an deux mille dix-huit, le dix avril à vingt heures, le Conseil Communautaire Ussets et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCUR, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD</p> <p>Date de convocation : 04 Avril 2018</p> <p>Présents : Mesdames Carine LAVAL, Estelita LACHENAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Paulette LENORMAND, Christine VIONNET. Messieurs Patrick BLONDET, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Christian VERMELLE, Alain CHAMOSSET, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Gilles PASCAL, Jean VIOLLET, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Stéphane BRUN, Jean-Yves MÂCHARD.</p> <p>Pouvoirs : Mesdames Mylène DUCLOS donne son pouvoir à Carole BRETON, Anne-Marie BAILLEUL donne son pouvoir à Stéphane BRUN, Messieurs Guy PERRET donne son pouvoir à Gilles PILLOUX, Grégoire LAFEVERGES donne son pouvoir à Christine VIONNET, Bernard CHASSOT donne son pouvoir à Patrice GAILLARD, Bernard THIBOUD donne son pouvoir à Carine LAVAL.</p> <p>Absents : Bruno PENASA, Pascal COULLOUX, Corinne GUISEPPIN, Alain GOYARD.</p> <p>Madame Paulette LENORMAND est désignée secrétaire de séance</p>

OBJET : SOCIAL – Modification des élus membres de la commission des multi-accueils de Seyssel Ain et Haute-Savoie.

Vu la délibération n°CC 07/2018 en date du 18 janvier 2018 portant sur la convention avec Alpha 3A.

Vu la convention de mise à disposition des locaux et de fonctionnement du multi-accueil « les Marmottes » de Seyssel Ain de celui « les Marmottons » de Seyssel Haute-Savoie.

Vu la délibération n°CC 42/2018 portant composition de la commission des multi-accueils de Seyssel Ain et Haute-Savoie.

Considérant que l'article 14 de la convention prévoit une commission « multi-accueil » en charge de l'examen des comptes de gestion, la détermination de la participation des familles, la part à la charge de la Communauté de Communes Ussets et Rhône et de suivre l'administration d'Alpha 3A,

Considérant que la commission « multi-accueil » est composée du Président de la Communauté de Communes Ussets et Rhône, de son Vice-président délégué aux affaires sociales, de deux Conseillers communautaires, du représentant d'Alpha 3A et du Conseiller technique de la CAF.

Considérant que les élus proposés pour siéger à cette commission étaient les suivants :

- Paul RANNARD, Président de la CC Ussets et Rhône,
- André-Gilles CHATAGNAT, Vice-président délégué aux affaires sociales,
- Estelita LACHENAL, Conseillère communautaire,
- Carole BRETON, Conseillère communautaire.

Le Président propose que Mme Anne-Marie BAILLEUL, Conseillère communautaire, soit intégrée à cette commission, à sa place.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

DÉSIGNE pour représenter la Communauté de Communes Usse et Rhône à la commission « multi-accueil » de la crèche de Seyssel Ain et de Haute-Savoie les personnes suivantes :

- André-Gilles CHATAGNAT, Vice-président délégué aux Affaires sociales,
- Anne-Marie BAILLEUL, Conseillère communautaire,
- Carole BRETON, Conseillère communautaire,
- Estelita LACHENAL, Conseillère communautaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Paul RANNARD**



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.